



# MINISTÈRE DU TRAVAIL

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## PRÉPA APPRENTISSAGE

Faciliter l'accès des jeunes à un apprentissage sécurisé et réussi

### Objectifs



- Permettre à des jeunes, aujourd'hui insuffisamment préparés, de réussir leur entrée en apprentissage dans des secteurs ou métiers à forts besoins de recrutement ;
- Contribuer à la réduction du taux de rupture des contrats d'apprentissage ;
- Sécuriser l'élaboration du projet et mieux préparer le parcours en apprentissage, pour en garantir la réussite.

### Publics visés



- Les jeunes de 16 à 29 ans révolus souhaitant accéder à l'apprentissage, et plus spécifiquement :
  - ceux résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ou dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) ;
  - ceux ni en emploi, ni en formation et ayant atteint au maximum un niveau Bac non validé.
- Les personnes en situation de handicap.

### Plus-values



- Une acculturation, à la fois du côté des jeunes et des entreprises ;
- La découverte de différents métiers, qui permet de consolider les projets des jeunes ;
- Une aide dans la recherche d'une entreprise pour leur alternance.



## PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES

### Présentation



La concertation pour le développement de l'apprentissage, menée de novembre 2017 à janvier 2018, a fait consensus sur la nécessité d'offrir un « sas » aux jeunes, notamment aux plus vulnérables d'entre eux, afin de mieux préparer leur entrée en apprentissage. C'est l'objet même de l'appel à projets "Prépa apprentissage".

Marche pied vers l'apprentissage, les Prépa offrent :

- Un parcours d'accompagnement permettant au jeune d'identifier les compétences et les connaissances qu'il détient, de développer ses prérequis relationnels et de sécuriser son entrée en contrat d'apprentissage ;
- Un accompagnement à l'entreprise qui accueille le jeune, dans ses démarches administratives liées au recrutement d'alternants.

La durée des Prépa peut aller de quelques semaines à plusieurs mois, en fonction de la situation du jeune et de son projet.

Les projets lauréats sont portés par des consortiums composés de trois à quinze acteurs (CFA, entreprises, Opco...), pour une durée de deux ans.

Les premières entrées en Prépa ont démarré en avril 2019.



La Prépa apprentissage fait l'objet d'une évaluation nationale par le comité scientifique d'évaluation du Plan d'investissement dans les compétences.

### Méthode & Calendrier



#### Novembre 2018

Lancement de l'appel à projets

#### Décembre 2018

1<sup>re</sup> vague de sélection  
44 lauréats

#### Avril 2019

Premières entrées en formation

#### Mai 2019

2<sup>de</sup> vague de sélection  
116 lauréats

#### 2019 à 2022

Mise en œuvre des projets



### En complément

Budget prévu au titre du Plan d'investissement dans les compétences

440 millions d'euros

Nombre prévu de bénéficiaires

100 000

Territoires concernés

Environ 500 sites en France métropolitaine et ultramarine

### Pour en savoir plus

Délégation générale à l'emploi  
et à la formation professionnelle

dgefp.apprentissage@emploi.gouv.fr